

PASS'SPORTS

2025-2026







EN VENTE À PARTIR DU 25 AOÛT 2025

























PASS'SPORTS CLUBS

IL DONNE DROIT À DES RÉDUCTIONS



- -35 € lors de l'inscription dans les associations sportives arlésiennes agréées
- À l'entrée des piscines municipales d'Arles
- Chez les commerçants partenaires de l'opération :
 - DECATHLON Cap Fourchon
 - INTERSPORT Cap Fourchon
 - RS CYCLES
 Cap Fourchon
 - SPORT 2000 Shopping Promenade









POUR QUI?



- Les Arlésiens de 5 à 18 ans dont les parents sont nonimposables sur le revenu. Un Pass'sports délivré par enfant
- Les étudiants



Les retraités arlésiens nonimposables sur le revenu



 Les Arlésiens bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) Les Arlésiens bénéficiaires de la Protection universelle maladie (Puma) et de la Complémentaire santé solidaire (CSS)



- Les Arlésiens demandeurs d'emploi
- Les Arlésiens bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)
- Les Arlésiens bénéficiaires d'une pension d'invalidité non-imposables sur le revenu, avant crédit d'impôt



- En ligne sur le site : demarches.arles.fr « Je souhaite obtenir le pass'sports clubs »
- Sur rendez-vous à la direction des Sports de la Ville tél. 04 90 49 36 85

Attention! Nombre de cartes limité



LES PIÈCES À FOURNIR

- Une photo d'identité
- Une pièce d'identité ou le livret de famille
- 🧧 Un justificatif de domicile
- Un document justifiant la situation du bénéficiaire (étudiant, non-imposable...)



RENSEIGNEMENTS

DIRECTION DES SPORTS DE LA VILLE
Tél. 04 90 49 36 85



